




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26234-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.207**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A
L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE DU PAYS D'AIX
(USEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2013**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Sophie JOISSAINS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction Coordinatrice de l'Education

Direction des Affaires Scolaires

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/04/13**

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A
L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE DU PAYS D'AIX
(USEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2013 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction des Affaires Scolaires a été saisie de plusieurs demandes de subventions dont vous trouverez, ci-dessous, le détail :

I – Subventions aux écoles de la Ville :

Vous trouverez, en annexe, le détail des subventions sollicitées par les écoles de la Ville, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de : 4 780,00 €

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription.

Les subventions seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école.

II – Subvention à l'Association Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré du Pays d'Aix (USEP Secteur Pays d'Aix) :

Chaque année la ville alloue à l'Association USEP secteur Pays d'Aix une subvention pour son fonctionnement : promotion des activités sportives à l'école Primaire en temps scolaire et hors temps scolaire, organisation de rencontres de proximité départementales et régionales et gestion des transports vers ces rencontres.

Au titre de l'année 2013, cette association sollicite le renouvellement de l'aide apporté par la Ville, soit la somme de : 9 800,00 €

Cette proposition a été validée en date du 19 mars 2013.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution des subventions aux coopératives scolaires des écoles (tableau en annexe) pour un montant total de 4 780,00.€ .
- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2013, à l'association USEP Secteur Pays d'Aix pour un montant de : 9 800,00 €
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de : 14 580,00 € sera imputée au Budget de la Ville pour l'exercice 2013 – compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.207 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A
L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE DU PAYS
D'AIX (USEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2013**

Présents et représentés	: 49
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE

SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LES ECOLES DE LA VILLE

ECOLES	OBJET	MONTANT PROPOSE
CHATEAU DOUBLE Elémentaire	Classe transplantée au Pradet (Var) – 3 classes de CM Du 29 avril au 2 mai 2013 70 élèves x 4 jours x 6,10 €	1 708,00 €
JEAN JAURES Elémentaire	Classe d'Astronomie Saint-Michel l'Observatoire classes CE1/CE2 et CM1/CM2 du 8 au 12 avril 2013 52 élèves x 5 jours x 1,55 €	403,00 €
VAL SAINT ANDRE Elémentaire	Amélioration BCD de l'école	229,00 €
WALLON Elémentaire	Séjour à Paris classe CM1 B, CM2 A, CM2 B du 27 au 31 mai 2013 80 élèves x 5 jours x 6,10 €	2 440,00 €
TOTAL		4 780,00 €

Ligne budgétaire : 92213 6574 1683

ANNEXE

SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LES ECOLES DE LA VILLE

ECOLES	OBJET	MONTANT PROPOSE
CHATEAU DOUBLE Elémentaire	Classe transplantée au Pradet (Var) – 3 classes de CM Du 29 avril au 2 mai 2013 70 élèves x 4 jours x 6,10 €	1 708,00 €
JEAN JAURES Elémentaire	Classe d'Astronomie Saint-Michel l'Observatoire classes CE1/CE2 et CM1/CM2 du 8 au 12 avril 2013 52 élèves x 5 jours x 1,55 €	403,00 €
VAL SAINT ANDRE Elémentaire	Amélioration BCD de l'école	229,00 €
WALLON Elémentaire	Séjour à Paris classe CM1 B, CM2 A, CM2 B du 27 au 31 mai 2013 80 élèves x 5 jours x 6,10 €	2 440,00 €
TOTAL		4 780,00 €

Ligne budgétaire : 92213 6574 1683